

07 avr 2017 -16:31

La douane démantèle une usine de cigarettes illégales à Zandvliet

Ce mercredi 5 avril, les douaniers d'Anvers ont découvert une usine de cigarettes illégales à Zandvliet. La douane y a trouvé une machine à découper du tabac brut et plus de 30 tonnes de tabac. Cette énorme quantité de tabac entraînerait une perte estimée à 3,390,602.8 euros* (sans les amendes) pour le Trésor public belge.

La descente à Zandvliet résulte d'une action commune entre le FIOD néerlandais (Service de renseignement et d'enquêtes fiscales), la douane et la Police. Cette action fait partie d'une enquête internationale sur la production de cigarettes et le commerce illicite dans l'Union européenne. La douane belge prend également part à cette initiative.

Au cours de l'action à Liessel aux Pays-bas, dans le cadre de l'enquête internationale en question, une fabrique de cigarettes illégales avait également été découverte dans un hangar. 6500 kg de tabac et du matériel pour la fabrication de cigarettes comme les filtres et les papiers avaient été découverts.

Les usines de cigarettes illégales dans l'Union européenne ne constituent pas un phénomène nouveau. Ces organisations criminelles actives dans la contrebande de cigarettes illicites dans l'UE le sont déjà depuis plusieurs années. Ces organisations ont développé leurs activités et produisent maintenant les cigarettes.

Ces usines de cigarettes illégales ne constituent pas un fait isolé. En Belgique, deux unités de production illégales ont été découvertes en 2016 à Maaseik et à Ans. En 2014 la douane a découvert une fabrique de cigarettes illégales à Eupen, et en 2013, deux fabriques ont été découvertes par la douane à Ghlin et à Frameries.

La Douane belge est heureuse de collaborer avec d'autres entités comme les services douaniers européens, l'OLAF, le parquet et le monde du commerce afin de lutter contre le commerce illicite de contrefaçons.

*1.561.234,5 euro d'accises, 969.183 euro d'accises spéciale et 860.184,30 euros de TVA calculé en fonction du 'tabac à rouler'.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be